RAPPORT D'ACTIVITÉ
2018

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

FRAPNA → FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT LOIRE

L'assemblée générale de juin 2018 a adopté le changement de nom.
La FRAPNA Loire devient France Nature Environnement Loire.

FRAPNA Loire
11 rue René Cassin - 42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 60

Édito

Peut-on encore sauver la nature ? Oui, mais...

Raymond FAURE,
Président de la FRAPNA Loire

Réchauffement climatique, épuisement des ressources, dégradation des sols, chute de la biodiversité, explosion de la démographie, ces évènements simultanés créent une problématique d'une complexité inédite. Tous les indicateurs sont au rouge, comme le symbolise la couleur du logo de France Nature Environnement ! Notre société ne semble pas vouloir prendre conscience de ce que la planète peut supporter.

Le rapport d'activité montre que la FRAPNA Loire devenue FNE Loire en 2019 s'implique au quotidien pour la lutte contre le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité. France Nature Environnement, avec plus de 1 million de membres à l'échelon national dont 7 000 adhérents dans le département de la Loire, a pratiqué avec acharnement « une veille environnementale » minutieuse pour éviter une crise écologique prévisible. Depuis 50 ans, nous avons obtenu partout et dans tous les domaines de belles avancées et nous sommes persuadés que si nous persévérons 100 ans encore, nous et surtout nos successeurs, nous aurons réussi.

Il nous reste à répondre collectivement, avec tous nos partenaires privés et institutionnels, à une question clef : aurons-nous le temps nécessaire pour accomplir ce grand dessein ?

En attendant, FNE Loire va continuer à observer le vivant, expliquer, réexpliquer, convaincre et rassembler pour que nous soyons fiers de vivre sur cette merveilleuse planète.

Sommaire

Notre année 2018 6

Notre fédération 8

Nos actions 14

- Démocratie & écologie
- Stopper l'érosion de la biodiversité
- Changer de modèle de développement
- Communication
- Nos partenaires

Finances 36

Nos associations 38

Notre année 2018

CDPENAF

La CDPENAF peut être consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole, ainsi que sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces.
Elle émet, dans les conditions définies par le code de l'urbanisme, un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures d'urbanisme.

CDNPS

Le rôle d'instance consultative chargée d'émettre des avis est exercé par les formations spécialisées. La commission se réunit en 6 formations spécialisées : de la nature, des sites et des paysages, de la publicité, des carrières, de la faune sauvage captive, des unités touristiques nouvelles.

CDOA

Commission consultative qui est chargée de la mise en oeuvre de politiques départementales (projet agricole départemental). Elle rend un avis sur des dossiers (structures, installations...) et sert d'instance de concertation et d'orientation.

CODERST

Commission consultative départementale qui délibère sur convocation du préfet pour lui donner des avis concernant certains projets et lui permettre de prendre les actes réglementaires *ad hoc*. Les avis du CODERST n'ont aucune valeur décisionnaire. Cela concerne notamment les actes de police administrative des installations classées pour la protection de l'environnement, mais aussi des installations, ouvrages, travaux, aménagements relevant de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

COMINA

Cette commission est chargée de proposer les orientations de protection et de gestion des milieux naturels aquatiques à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Elle est consultée sur les projets de schémas départementaux de vocation piscicole. Elle peut être consultée sur le SDAGE et sur les SAGE, ainsi que sur le programme d'intervention de l'agence de l'eau et plus largement sur toute question relative aux milieux naturels aquatiques dans le bassin.

Contrats de rivières

Outil de gestion territorial de l'eau qui existe depuis 1981 en France. Il résulte d'une volonté politique locale et n'est pas imposé par l'Administration. Le Contrat de Rivière est un outil de programmation. Il se traduit par un programme quinquennal d'actions multi-thématiques (lutte contre la pollution domestique, gestion de la ressource en eau, restauration des milieux, animation, tourisme...) à l'échelle d'un territoire hydrographique pertinent. C'est un outil qui permet la mise en œuvre d'une organisation collective entre les acteurs de l'eau sur le territoire concerné et la pérennisation d'actions coordonnées dans le domaine de l'eau.

Que signifie...

CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture
CESER : Conseil Economique Social et Environnemental Régional
CLE : Commission Locale de l'Eau
CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques
COMINA : COmmission des MIlieux Naturels Aquatiques
COPIL : COmité de PILotage
CSS : Commission de Suivi des Sites
DOCOB : DOCument d'OBjectifs
PLU : Plan Local d'Urbanisme
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

115 commissions

CESER

Assemblée consultative régionale, elle contribue à l'expression de la société civile en Rhône-Alpes. Elle est destinée à exprimer une vision, partagée avec les acteurs de terrain, des enjeux fondamentaux pour la région et ainsi à éclairer le choix des décideurs politiques pour l'avenir des Rhônalpins.

CLE

C'est l'instance locale de concertation qui élabore le SAGE. Sa composition fait l'objet d'un arrêté préfectoral. La CLE définit des axes de travail, recherche les moyens de financement et organise la mise en œuvre du SAGE avec une volonté majeure : réussir la concertation interne et externe, anticiper et résoudre les conflits d'usage.

COPIL Natura 2000

Organe officiel de concertation et de débat, le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions définies dans le DOCOB. Le réseau Natura 2000 consiste en un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1 753 sites, dont 21 dans la Loire.

CSS

Instance d'information et de concertation autour des sites industriels à risque, pour favoriser l'échange et l'information de proximité. Ces commissions ont comme mission de veiller au bon fonctionnement des installations de traitement et d'être le relais entre l'exploitant et les populations vivant sur la zone sur laquelle se trouve l'installation.

PLU

Outil de gestion du sol, le Plan Local d'Urbanisme organise le cadre de vie. Il dessine le visage de la ville de demain en conciliant les intérêts communaux et ceux de l'agglomération. Il contient notamment le projet d'aménagement et de développement durable qui « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques ».

SCoT

Document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il traite les questions de la consommation des espaces, de la répartition des commerces et services, des performances énergétiques, de la diminution des déplacements et émissions de gaz à effet de serre, de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Notre fédération

France Nature Environnement
p.10

La FRAPNA
p.11

LA FRAPNA Loire
p.12

Notre fédération

France Nature Environnement est le premier mouvement citoyen de protection de la nature et de l'environnement en France. Depuis 50 ans, nous défendons la nature et promouvons des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant. Pour cela, nous nous appuyons sur une connaissance fine des enjeux environnementaux et de leurs interactions ainsi que sur un ancrage territorial fort. L'efficacité de notre action repose sur une organisation et un fonctionnement démocratique exigeants. En voici les grandes lignes.

La représentante de la nature au niveau national

France Nature Environnement représente les associations de protection de la nature et de l'environnement au sein de 396 instances de concertation (territoriales, nationales et internationales), dont le Conseil économique, social et environnemental (CESE, 6 représentants), le Conseil économique et social européen (1 représentant), le Comité national de l'eau, le Conseil national de protection de la nature, le Conseil national de la mer et des littoraux, le Conseil national de l'information géographique et le Conseil national de la transition écologique. Nos représentants au CESE ainsi qu'au Conseil économique et social européen reversent 10 % de leurs indemnités à la fédération.

Repères

- Une association créée en 1968, reconnue d'utilité publique depuis 1976, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux
- Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente, agréée par le ministère de la Transition écologique et solidaire
- Nos valeurs : solidarité, fédéralisme, citoyenneté, humanisme

Partout où la nature a besoin de nous

+ de 2 000 militant·es présent·es dans plus de **10 000 commissions** dans toute la France, métropole et Outre-mer

20 % des réserves naturelles du pays sont gérées par des associations France Nature Environnement

Chaque année **+ de 2 millions** de personnes sensibilisées à la protection de la nature grâce à **100 000 actions** d'éducation à l'environnement

Près de **140** affaires suivies en justice en 2018

La FRAPNA

Une fédération reconnue d'utilité publique

La FRAPNA est la fédération des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes. Elle est agréée au titre de la protection de l'environnement, indépendante de tout pouvoir.

Nos enjeux

• Défendre les « biens communs » : le sol, l'air, le vivant, l'eau.
• Agir ensemble dans une nouvelle donne territoriale.

Comprendre

• Pour mieux protéger la nature et l'environnement, il est indispensable d'en saisir la complexité.
• Nous sommes présents sur le terrain et menons un travail de fond.
• Nous partageons nos connaissances, pour que chacun détienne les clés du débat environnemental.

Sensibiliser

• Par l'éducation à l'environnement et au développement durable.
• La FRAPNA est impliquée dans plus de 1 500 réunions de concertation par an.

Mobiliser

Nous croisons nos analyses et veillons à la cohérence et à la complémentarité des plaidoyers.

Défendre

S'il le faut, nous défendons l'environnement devant la justice.

Créée en 1971

178 associations

48 249 adhérents

salariés main dans la main avec les bénévoles 85

Présente dans 751 instances de décision

106 748 personnes sensibilisées

10 Réseaux thématiques

agriculture, biodiversité, eau et milieux aquatiques, éducation et sensibilisation à la nature et à l'environnement, forêt, juridique, montagne, santé et pollutions, environnement et urbanisme

Notre fédération

La FRAPNA Loire

La FRAPNA Loire voit le jour en 1984 d'une volonté commune des associations de protection de la Nature du département d'harmoniser leurs actions en se regroupant au sein d'une fédération. 20 associations sont engagées à nos côtés dans la protection de l'environnement. La FRAPNA Loire conduit des actions de protection de la faune et de la flore, des milieux naturels et de l'environnement.

Connaître, préserver et valoriser les milieux naturels

Nos écosystèmes constituent un patrimoine précieux mais fragile. Nous agissons en protégeant les espèces, en réalisant des suivis scientifiques et des inventaires faunistiques et floristiques.

Restaurer les écosystèmes pour maintenir la biodiversité

Ceci se fait notamment par la réhabilitation et la gestion de sites de nature, la mise en place de sentiers... La création de l'Ecopôle du Forez est un exemple de réhabilitation et une réussite pour le tourisme de nature dans notre département. La gestion, avec le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire, permet de préserver un milieu emblématique aux portes de Saint-Etienne.

Veiller

Pollutions, dégradations de notre environnement et du patrimoine naturel : la FRAPNA Loire propose des alternatives pour l'aménagement et le développement de notre territoire au sein de commissions et d'instances officielles. Enfin, elle porte des contentieux quand le dialogue est rompu.

Éduquer à la nature et à l'environnement

La FRAPNA Loire sensibilise près de 293 937 personnes par an, dont 21 302 enfants sur le département de la Loire.

En 2019, la FRAPNA Loire devient France Nature Environnement Loire.

Le conseil d'administration

- Président : Raymond FAURE*
- Vice-Président : Alain BONARD*
- Vice-Président : Jacky BORNE*
- Secrétaire : Dominique DOS SANTOS*
- Trésorière : Josy DEFOUR*
- Patrick BALLUET
- Yvonne BARRET**
- Jean-Pierre CHENEVAT
- Philippe COCHET
- Eliane COGNARD**
- Jean-Jacques COGNARD **
- Jean-Luc COMETTI
- Hervé CUBIZOLLE
- Claude FERRARI
- Gérard GAULE
- Bernard GRIMBERT
- Véronique GUILLAUME
- Bruno LEMALLIER
- Emmanuel MAURIN
- Christiane PARET
- Jacques PETIT
- Philippe PEYROCHE**
- Bernard SCHUMMER

* membres du Bureau
** membres du Bureau élargi

Partout où la nature a besoin de nous

20 associations
7 145 adhérents

27 salariés
15 hommes
12 femmes

293 937 personnes sensibilisées

347 543 données naturalistes

115 commissions consultatives

www.fne-aura.org/loire

L'équipe salariée

Christophe DUMAS, directeur général

Pôle administratif
Isabelle GERMANAZ, secrétaire
Corinne DI DONATO, comptable

Pôle Environnement
Marie-Anne MENOUD, directrice scientifique
Guillaume BOUCHUT, animateur de la campagne Zéro pesticide et coordinateur de projets
Kévin MARIE-LOUISE-HENRIETTE, chargé de mission SOS Nature
Pauline EVRARD et Florent PORTALEZ, chargés de mission JEVI

Pôle Conservation
Benjamin THIRION et Cyril FORCHELET, conservateurs de la RNR des gorges de la Loire
Ludovic TAILLAND, conservateur de l'Ecozone du Forez/responsable du pôle Conservation
Marie CHEVALIER, chargée de mission Milieux naturels
Diane CORBIN, chargée de mission Botanique/adjointe au conservateur de l'Ecozone
Mélanie HIGOA, chargée de mission
Yoann BOEGLIN, chargé de mission Patrimoine naturel
Emilie JOLY, chargée de mission Patrimoine naturel
Mickaël VILLEMAGNE, chargé de mission Patrimoine naturel

Pôle juridique
Tristan RICHARD, juriste/chargé de mission eau et sentinelles de la nature

Pôle Tourisme
Eric GALICHET, éducateur à l'environnement/chargé de mission Tourisme Ecopôle
Richard BIO, accueil Réserve
Katia MOREAU, accueil Ecopôle
Eliane LAGER, accueil Ecopôle

Pôle Education
Fabien BONNISSOL, responsable Pôle Education
Nadège CHARPENTIER, éducatrice à l'environnement
Julie COTTE-ROSIAK, éducatrice à l'environnement
Marion CREGNIOT, éducatrice à l'environnement
Pauline DESFONDS, éducatrice à l'environnement
Sarah GAGNEUX, éducatrice à l'environnement
Benoît GAUDE, éducateur à l'environnement
Manon VERLINGUE, éducatrice à l'environnement
Thomas VANDECANDELAERE, éducateur à l'environnement

Pôle Communication
Gilles ALLEMAND, chargé de communication
Véronique MICHEL, communication visuelle/conception web
Dominique DOS SANTOS, chargé de mission

Pôle Entretien
Bruno PUZENAT, entretien extérieur Ecopôle
Jean-Louis NICOLAS, entretien extérieur Ecopôle
Aimen SIDAOUI, entretien intérieur
Virginie QUILEZ, entretien intérieur

Stagiaires

Pôle Conservation
Maxime DEFOUR, Nature, jardin, paysages, forêt
Anaïs BAÏN, recensement des mares
Patryk JANNEAU, gestion différenciée, CVB Loire-Forez
Fanélie SAYCHAL, gestion différenciée, CVB Loire-Forez
Mamadou NDIAYE, réaménagement hydrologique de l'Ecopôle
Mohamed BELGHAOUTI, réaménagement hydrologique de l'Ecopôle
Maëlle SOLLE, suivis faune RNR des gorges de la Loire

Pôle Communication
Laury PATEY, communication "25 ans de l'Ecopôle du Forez"
Mélanie ESPINOSSA, campagne Campus FRAPNA
Bastien FAYET, étude d'impact des pesticides sur le vivant
Martin MIRANDON, communication "25 ans de l'Ecopôle du Forez"
Anaïs THOLLY, stratégie "changement d'identité"

Immersion professionnelle

Sylvain SAUZET

Volontaires services civiques

Pôle Conservation
Floreen DAUNAS, accueil Ecopôle et suivis scientifiques
Laurine COL, accueil Ecopôle et suivis scientifiques
Tiffanie KORTENHOFF, suivis scientifiques

Pôle Juridique
Laeticia léger, accompagnement veille réglementaire

Pôle Éducation
Jules POTY, voie des aromatiques
Félicien RISS, jardin
Maxime COUDERT, jardin et voie des aromatiques

RNR des gorges de la Loire
Océane REVRET, animation

Pôle Communication
Victoria DECOUSUS, assistante de communication
Julie GUERIN, assistante de communication
Marie CELETTE, assistante de communication

Nos actions

Démocratie & écologie
p.16

Stopper l'érosion de la biodiversité
p.22

Changer de modèle de développement
p.29

Communication
p.32

Nos partenaires
p.34

Démocratie & écologie

Education à l'environnement

La FRAPNA Loire est agréée au titre du code de l'éducation pour apporter son concours au service public de l'Education Nationale dans l'Académie de Lyon. Elle l'est aussi en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire. Nos projets éducatifs visent à promouvoir l'éducation à l'environnement, partout, pour tous et à tous les âges de la vie ; pour faire naître et développer une prise de conscience environnementale chez chacun.

1 025
animations scolaires

24 624
personnes sensibilisées
dont 21 302 enfants
et 3 322 adultes

99 %
de satisfaction

79 %
d'animations scolaires

Évolution quantitative sur plusieurs années

Après avoir connu une baisse conséquente en 2016, le nombre d'animations se stabilise depuis deux ans. Cette année 2018 témoigne d'une légère fluctuation (- 5 %) : 1 025 interventions contre 1 086 en 2017.

Cette stabilité s'explique par les efforts mis en place pour développer et renforcer de nouveaux partenariats financiers suite à la baisse, voire la suppression des financements de certaines collectivités en 2016.

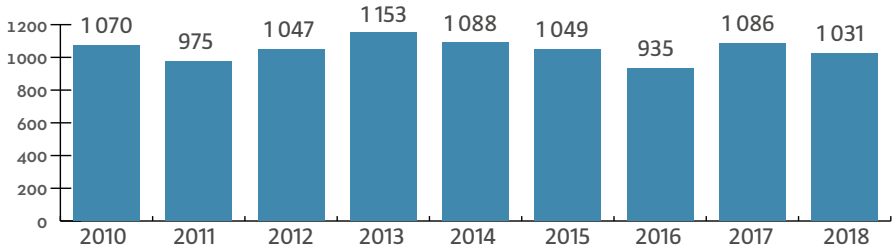

Répartition au cours de l'année

Notre activité est concentrée de mars à juin (66 %) avec un pic d'activité en juin : 231 animations.

Pour faire face à ce surplus printanier d'interventions, l'équipe d'éducateurs/trices a été renforcée par 4 salarié(e)s saisonniers. Ceci montre toute la difficulté et l'intérêt de lisser le nombre d'interventions de manière équitable sur l'ensemble de l'année.

Les vacances scolaires d'avril induisent une baisse d'activité. L'équipe a réalisé moins d'interventions (seulement 13 animations avec des centres de loisirs).

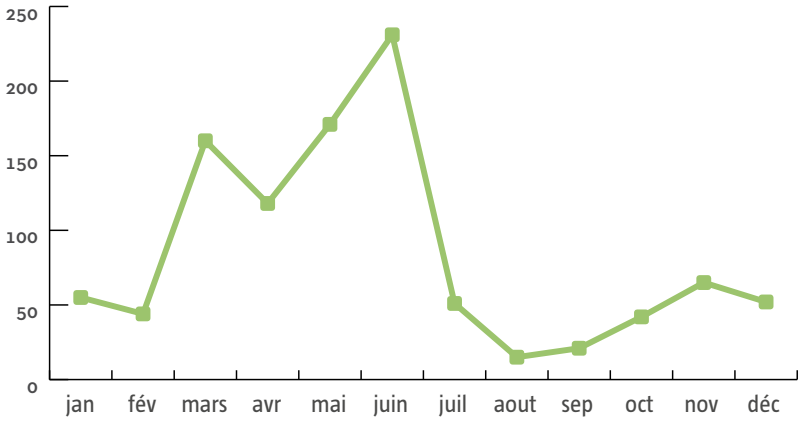

Répartition thématique

Le thème « Biodiversité » est le plus important dans notre activité (52 % de nos interventions). Il comprend de nombreux sous-thèmes comme la forêt, les corridors biologiques (16 %), le sol, le castor, les oiseaux de l'Ecopôle... Ce thème est la spécialité de la FRAPNA qui s'appuie sur ses compétences en éducation à l'environnement mais également sur celles de gestionnaire d'espaces naturels.

Le thème « Eau/rivière » représente 17 % de nos interventions, suivi de la thématique du jardinage et des pesticides (8 %) et des thématiques liées à l'écocitoyenneté (déchets, énergie, alimentation) qui représentent à elles trois, 20 % de nos animations.

Les éducateurs varient les approches lors des animations en mettant en place des activités scientifiques, ludiques, sensorielles, artistiques, sensibles...

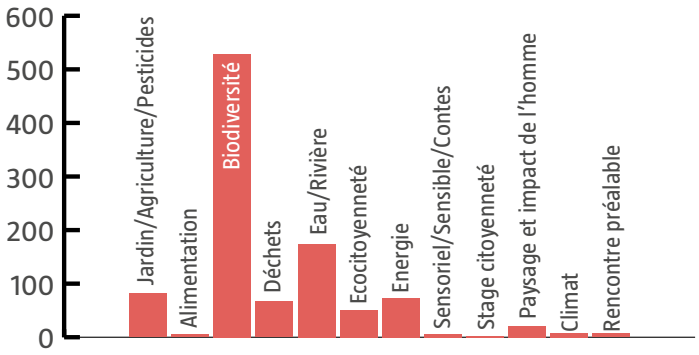

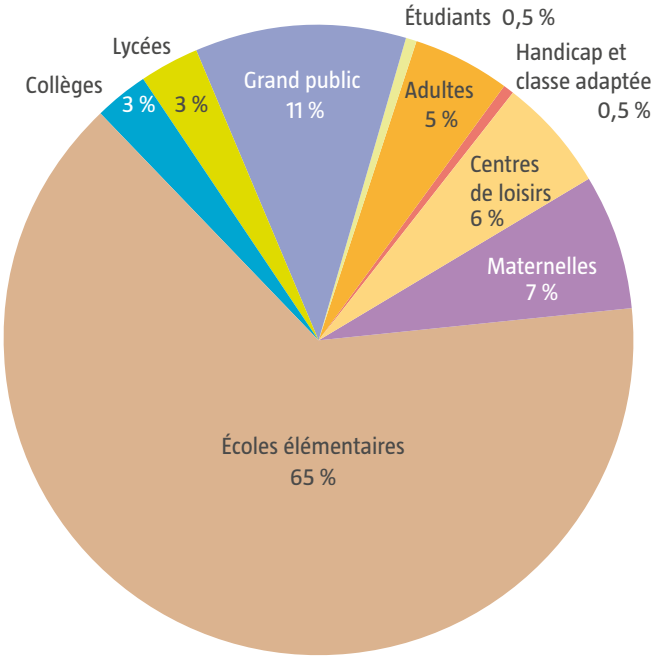

Les publics

65 % des animations s'effectuent auprès des élèves des classes du CP au CM2 (contre 56 % en 2017).

La FRAPNA Loire propose également de nombreuses sorties et activités à destination du grand-public (11 %) sur l'écocitoyenneté (fabrication de cosmétiques et de produits d'entretien, compostage et tri des déchets...), le jardinage biologique et la nature en ville.

Même si certains publics sont peu représentés, la FRAPNA Loire poursuit ses efforts pour les sensibiliser afin d'atteindre son objectif de « sensibiliser tous les publics et à tous les âges de la vie ».

Localisation des animations

Presque la moitié des animations (45 %) se sont déroulées en extérieur. Elles permettent aux publics de prendre contact avec le milieu naturel et de renouer avec la nature. Nos éducateurs favorisent l'observation et le contact avec la nature que ce soit dans la cour de l'école ou sur un espace naturel remarquable riche en biodiversité.

Nos sites naturels accueillent 31 % de nos interventions : 155 se déroulent à l'Ecopôle du Forez, 119 sur la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire et 51 à la Maison de la Nature de Saint-Etienne.

Les kits édités par la FRAPNA proposent toujours un grand nombre d'activités favorisant l'observation de la nature dans le cadre d'une démarche scientifique ou culturelle.

Évaluation des animations

Après chaque animation, les éducateurs remettent au responsable du groupe une fiche d'évaluation à renvoyer à la FRAPNA Loire. En 2018, 99 % des animations sont jugées très bonnes.

Une note est aussi attribuée à divers items (objectifs, organisation, satisfaction des élèves ...). Leur moyenne est de 4,7/5.

© FRAPNA Loire

Air

Tout reste à faire

En région Auvergne-Rhône-Alpes, le niveau de pollution de l'air est mesuré par l'association Atmo-Aura à partir notamment des concentrations d'oxyde d'azote, d'ozone et de particules PM 10 et 2,5.

Les températures, le vent, les précipitations influencent largement la durée et le niveau de la pollution et des conséquences gravissimes, proportionnelles et sans effet de seuil sur notre santé : maladies dégénératives, respiratoires, cardiovasculaires, cancers...

Le coût sanitaire annuel est évalué entre 68 et 97 milliards € par un rapport du Sénat de 2015, auquel il est nécessaire d'ajouter les conséquences immédiates et à venir du réchauffement climatique.

Face à cette situation, l'inaction de la France a été condamnée à plusieurs reprises par la Commission Européenne et soulignée localement par les propositions de la FRAPNA Loire au sein d'Atmo Aura et de la commission du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Saint-Etienne Métropole, en cours de révision depuis 2018 :

- Prise en compte de nouveaux polluants : nanoparticules, pesticides.
- Suivi continu du lien santé/pollution avec le nombre d'entrées en hôpitaux.
- Frein aux transports longues distances : camions, avions, bateaux.
- Interdiction absolue des écobuages, générateurs d' incendies de forêts.
- Encouragement au covoiturage, et aux nouveaux modes de transport : voitures, vélos et trottinettes électriques.
- Étude sur l'influence de la gratuité des transports en commun, etc.

© Pixabay

Environnement

CODERST

En 2018, s'est tenu un CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) par mois mais avec moins de dossiers.

Il y a eu 3 arrêtés préfectoriaux d'autorisation et 19 arrêtés préfectoriaux complémentaires dont :

- sites et sols pollués
- redémarrage du four d'incinération des boues de la STEP Furaina de Saint-Etienne
- renouvellement et extension du centre d'enfouissement technique SUEZ de déchets non dangereux de Roche-la-Molière.

On compte aussi 40 APC de dossiers non présentés au CODERST.

De nombreuses réunions se sont tenues au sujet de la société SNF à Andrezieux (entre associations, avec la DREAL et la Commission de Suivi de Site).

Une rencontre FRAPNA-DREAL a eu lieu en juin 2018 où une douzaine de dossiers ont été examinés.

Déchets

Des élus trop timides

2018 a été marquée par l'arrêté préfectoral portant sur l'extension de la décharge à Roche-la-Molière et sur l'autorisation de son exploitation par la Société Suez jusqu'en 2053.

La FRAPNA Loire s'était prononcée contre, vu les nuisances apportées à l'environnement et aux riverains et vu le plan régional en gestation. Nous déplorions le nombre de kilomètres parcourus, le tonnage élevé des déchets autorisés ainsi que les surplus roannais et lyonnais.

Nous souhaitons une gestion de proximité, avec trois pôles de traitement liés aux bassins de vie sur le département, pour réduire les transports, responsabiliser population et élus et réduire efficacement les tonnages produits. Nous demandons le développement du compostage et la mise en place d'une troisième poubelle pour les biodéchets, avec une taxe incitative à la clé.

Après l'abandon du TMB, Saint-Etienne Métropole veut renforcer le tri chez les particuliers – nous sommes en retard : 30 kg d'emballages ménagers triés par an, par habitant, contre 46 kg en France – et dans la collectivité (volonté d'un recyclage plus large des plastiques).

Une réflexion semble en cours pour développer le compostage individuel et collectif. La loi de 2015 (avec un objectif de réduction de moitié des volumes enfouis pour 2025) a confié aux régions la compétence de la gestion des déchets. Le plan AURA devrait être opérationnel début 2020. On y relève quelques points forts comme l'obligation du tri des biodéchets pour 2024, réduire le gaspillage alimentaire, l'affichage de réparabilité des produits, l'interdiction des plastiques à usage unique, la TVA réduite sur le recyclage...

Le mot «obligation» reste peu présent, on note la volonté de responsabiliser, de développer l'économie circulaire, de chercher des pistes pour réduire à la source mais de ménager un système économique existant sans influencer des nouveaux modes de consommation.

On peut douter de l'impact réglementaire d'un plan aux objectifs louables mais qui reste encore assez flou sur les modalités d'application et d'évaluation.

Reste aux élus locaux, consommateurs et producteurs de montrer une vraie volonté de réduire rapidement les déchets produits.

Biodiversité

Pas encore De schéma régional

Deux Commissions départementales de la Nature, des Paysages et des Sites ont eu lieu en 2018. Il y a eu 3 arrêtés préfectoraux d'autorisation :
• Thomas à Civens : gravière de 191 000 m², 80 000 t/an, sur 15 ans.
• carrière du Roannais à Parigny : extraction de granit de 111 450 m², 200 000 t/an, sur 30 ans.
• Sagra à Rivas : gravière de 297 350 m², 180 000 t/an, sur 25 ans.

Le dossier de renouvellement et d'extension de Delmonico-Dorel à Saint-Julien-Molin-Molette a été déposé (en attente de la décision du tribunal administratif sur le recours PLU) et l'enquête publique devrait avoir lieu avant l'été 2019.

En ce qui concerne le Schéma Régional des Carrières, les réunions du comité de pilotage, du comité technique et des groupes de travail ont débuté en 2018 et se terminent en mai 2019. La consultation devrait être lancée pour l'été 2019.

170 communes éteignent en milieu de nuit

Biodiversité

Pollution lumineuse

La Loire poursuit sa campagne pour une meilleure prise en compte de l'environnement et des économies d'énergie. Début 2018, la FRAPNA Loire a contacté les 107 communes (sans compter les 46 de Loire-Forez Agglomération) qui éteignent en milieu de nuit. Toutes poursuivent leur extinction.

Nous avons aussi rencontré les élus de 8 communes pour connaître leurs projets en matière d'éclairage public : Aveizieux, Saint-Bonnet-les-Oules, Saint-Galmier, Balbigny, Saint-Genest-Lerpt, Lupé, Saint-Jean-Bonnefonds et Vérin.

La FRAPNA Loire a par ailleurs organisé deux tournées nocturnes, en juin et octobre, pour savoir si les commerces du centre Saint-Etienne respectaient bien la loi les obligeant à éteindre leurs vitrines au plus tard à 1 heure du matin. Depuis 2015, peu d'efforts ont été faits dans ce sens.

Fin 2018, 170 communes éteignaient dans la Loire, elles seront sans doute 185 fin 2019.

Eau

Trop de points noirs

Saumon © Wikimedia

Nous avons diffusé trois lettres Inf'eau Allier-Loire Amont à plus de 13 000 desti-nataires et deux nouvelles fiches d'espèces emblématiques et représentatives de la diversité des milieux aquatiques de notre territoire.

Nous avons organisé des formations sur des enjeux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire Bretagne : une soirée eau et urbanisme et une journée d'information sur la gestion quantitative de la ressource en eau.

La FRAPNA Loire a réalisé un guide à destination du bénévole afin de mieux prendre en compte les enjeux eaux et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme.

Le déficit pluviométrique estival a placé le département de la Loire en vigilance pour les usages de l'eau et a fait basculer en octobre l'ensemble du département en alerte, voire en alerte renforcée pour les secteurs des Monts du Forez et Sud Loire. L'augmentation des fréquentes situations d'alerte et des années de tension sur les ressources en eau risque d'alimenter davantage les réflexions autour des retenues de substitution.

En juin, la FRAPNA Loire et son réseau Eau ont rendu un important avis lors de la consultation portant sur le projet de renouvellement et de modification des caractéristiques de la concession du barrage hydroélectrique de Poutès-Monistrol sur l'Allier, la FRAPNA Loire étant soucieuse et concernée par la vie aquatique de l'ensemble du fleuve Loire et de ses affluents. Ce nouveau projet aura des incidences directes sur l'état de conservation du grand saumon de la Loire. Il constitue un défi majeur pour les porteurs de projet : concilier l'aménagement d'un obstacle infranchissable avec la protection d'une nature exceptionnelle dont fait partie intégrante le saumon du fleuve Loire. Cette espèce endémique et unique a une haute valeur patrimoniale puisque c'est la seule espèce de grand saumon encore en vie dans toute l'Europe occidentale.
La FRAPNA Loire s'est prononcée en faveur d'un effacement pur et simple du barrage et donc contre le renouvellement et la modification des caractéristiques de la concession.

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, la FRAPNA Loire est chargée par la délégation Allier-Loire-Amont de l'agence de l'eau Loire-Bretagne de relayer sur son territoire la grande consultation nationale portant sur les grands enjeux auxquels le futur SDAGE Loire Bretagne devra répondre sur la période 2022-2027. Des pistes d'actions sont proposées pour améliorer la qualité des eaux, assurer une meilleure gestion quantitative de la ressource, mieux préserver les milieux aquatiques, lutter contre les inondations et permettre une meilleure gouvernance. Pour ce faire, une stagiaire spécialisé en environnement a été missionnée.

La FRAPNA Loire est toujours en instance contentieuse contre l'arrêté du Préfet du 7 juillet 2017 portant identification des points d'eau visés par l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 pour le département de la Loire en tant qu'il n'inclut dans les zones de non traitement des produits phytosanitaires à la date de sa publication que certains points. Il entre ainsi en contradiction avec les directives de l'Union européenne.

Médiation

SOS Nature Environnement

Retour sur les actions de médiation

L'action « Mieux cohabiter avec la nature de mon quartier » a été développée en partenariat avec la radio Loire FM, dans le cadre du contrat de ville. 15 émissions de radio ont ainsi été enregistrées et ont permis à des personnalités et des acteurs du département (RTE, SUEZ, Ville de Saint-Étienne, RNR des gorges de la Loire, PNR du Pilat...) de présenter leurs actions en faveur de la biodiversité. Le but sous-jacent est de sensibiliser le grand public à la nature qui l'entoure afin d'anticiper les éventuelles sources de conflits entre l'être humain et les espèces sauvages.

D'autres émissions de sensibilisation ont également été régulièrement enregistrées auprès de structures partenaires : Radio-Ondaine, RCF Saint-Étienne et France Bleu Saint-Étienne Loire.

Une boîte à pain a également été construite et sera mise à disposition des habitants du quartier. Cette démarche a pour but de supprimer une ressource alimentaire bénéficiant à certaines espèces généralistes (pigeons et rats principalement) tout en accordant une seconde vie au pain, notamment en le transformant en compost ou en le redistribuant aux éleveurs du département.

Nous avons réalisé de nouvelles fiches thématiques (à télécharger sur www.sos-naturenvironnement.fr) afin d'augmenter le nombre de supports de sensibilisation de la campagne de médiation :

- 3 fiches sur le frelon européen, le frelon asiatique et la couleuvre verte et jaune ;
- 1 fiche sur la pyrale du buis, réalisée en partenariat avec la FRAPNA Ain.

Les Rendez-vous SOS Nature

Le 19 avril, la Ville de Roanne a organisé une conférence en partenariat avec la FRAPNA Loire, la SPA et l'Arche de Noé. Cette conférence, « La place de l'animal en ville », a pris la forme d'un ciné-débat articulé autour du film « Kedi, des hommes et des chats ». Une centaine de personnes ont ainsi pu, à l'issue de la projection du film, poser leurs questions au chargé de mission Médiation Faune Sauvage et à l'élu au développement durable, Romain Bost, au sujet des éventuels problèmes de cohabitation qu'ils rencontrent.

En parallèle, nous avons proposé trois soirées pédagogiques dans les locaux de la Maison de la Nature de Saint-Étienne :
• 3 mai : « Initiation à la détermination des libellules : mieux connaître pour mieux cohabiter »,
• 29 mai : « Comment mieux cohabiter avec la nature qui nous entoure »,
• 12 septembre : « Apprendre à mieux connaître les oiseaux de la Loire ».

Ces soirées, se voulant plus ludiques que les conférences, ont été proposées sous différents formats : quizz, initiation et cas pratiques. Elles ont permis de sensibiliser, une quinzaine de personnes en moyenne à la cohabitation avec la nature.

Perspectives

• Un nouveau projet sera réalisé sur le quartier de la Cotonne-Montferré, en partenariat avec les associations Un pas vers l'autisme et APIEU Mille-feuilles.
Durant 4 ateliers printaniers, l'objectif sera de créer des rencontres entre enfants autistes et enfants de centre social autour de la découverte et l'acceptation des animaux des villes. Un dernier atelier réunira également les parents afin que les enfants eux-mêmes puissent devenir des acteurs sensibilisateurs de leur famille.

• De nouvelles collectivités et structures privées seront approchées dans l'optique d'engager des partenariats.

sos-naturenvironnement.fr

Soirée Eau et changements climatiques à la Maison de l'université Jean Monnet. © Gilles Allemand / FRAPNA Loire

Suivis

Stopper l'érosion de la biodiversité

Connaissance de la biodiversité

En 2018, le pôle Conservation de la FRAPNA Loire a poursuivi ses activités d'amélioration des connaissances et de conseils auprès des collectivités (Département, Saint-Etienne Métropole, Loire Forez Agglomération…), des particuliers ou des entreprises (Autoroutes du Sud de la France, Carrières de la Loire – Delage, SOGRAP…).

Gestion différenciée des bords de routes départementales

En 2008, dans le cadre de la gestion différenciée des bords de route, le Conseil départemental de la Loire signait une convention avec la FRAPNA Loire pour préserver et renforcer la biodiversité des talus tout en assurant la sécurité des usagers. Notre association a ainsi réalisé des relevés floristiques et entomologiques afin d'évaluer la qualité écologique des bords de routes.

En dix ans, toutes les routes départementales ont été prospectées et des préconisations de gestion différenciée établies par tronçon. Des sessions de sensibilisation à la flore ainsi qu'un outil d'évaluation de la qualité écologique des talus ont également été proposés aux agents techniques d'entretien.

2018 a été l'occasion d'établir un bilan des 10 ans de cette action : 11 600 données collectées, 689 taxons recensés soit 42 % de la flore ligérienne.

L'entretien avec les responsables des Services Techniques Départementaux a permis un retour sur le travail effectué et sur les attentes et perspectives. Le travail a été bien perçu et la volonté d'aller plus loin dans l'accompagnement et la sensibilisation des agents devrait se concrétiser en 2020.

Améliorer la prise en compte de la biodiversité…

… dans les projets d'aménagement urbains de Saint-Etienne

La signature de la convention tripartite EPASE/FRAPNA/LPO va améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement urbain. Depuis 2017, les deux associations ont accompagné l'EPASE sur deux projets :

• Création d'un îlot de biodiversité (secteur Grand Gonnet) avec des propositions de gestion et d'aménagement (choix des espèces à planter, petits aménagements en faveur de la faune…), l'accompagnement du chantier et une animation avec l'amicale laïque de Chapelon.

• Aménagement d'une Voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre le stade G. Guichard et la rue de la Talaudière. Cette Voie Verte constitue l'un des tronçons de la grande Boucle Verte de Saint-Etienne. Des préconisations de gestion établies et localisées visent à préserver l'existant comme des secteurs de ballast ou des murets (de nombreuses espèces y ont déjà pris leurs quartiers) et à créer des micro-habitats pour la faune et la flore (petites mares, tas de pierres et de bois…). Un accompagnement en phase travaux est en cours.

11 600

données naturalistes collectées en 10 ans sur les bords de route

… dans la gestion des espaces publics de Loire Forez Agglomération

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Loire Forez agglomération, la FRAPNA Loire accompagne les collectivités pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la conception et la gestion de l'espace public. Espaces verts, bords de voiries, stations d'épuration, bassins de rétention constituent autant d'espaces de nature ordinaire qui forment la trame verte urbaine. La gestion adaptée de ces espaces est cruciale pour la survie et la circulation de nombreuses espèces.
Des relevés botaniques et entomologiques ont abouti à la réalisation de fiches techniques sur les enjeux écologiques et les préconisations de gestion différenciée.

Les bords de routes constituent un refuge pour la flore locale. © Soazig Mathieu / FRAPNA Loire

Mesures compensatoires de l'aménagement de la RN82 Neulise–Balbigny

Débuté en 2018 et prévu jusqu'en 2028, ce suivi commandé par la DREAL est mené en partenariat avec la LPO Loire. Nous avons effectué un état des lieux des parcelles compensatoires et des ouvrages au niveau de la structure de l'axe routier.

La LPO Loire s'est chargée des Amphibiens, la FRAPNA Loire des zones humides, plantes patrimoniales et du cuivré des marais. Les deux structures ont suivi les Chiroptères.

La comparaison des résultats avec les éléments observés avant travaux et avec les attentes réglementaires liées à la compensation a abouti à des conseils de gestion des mares, des zones humides et des parcelles agricoles concernées. Il faudra attendre la création de ripisylves de chaque côté des ouvrages pour évaluer l'efficacité des mesures prises en faveur des Chiroptères.

Étude des Odonates sur le bassin versant du Sornin

En partenariat avec le SYMISOA (SYndicat MIxte des rivières du SOrnin et de ses Affluents), la FRAPNA Loire a mené plusieurs suivis dans le cadre du contrat de rivière Sornin-Jarnossin 2017-2021 et en lien avec le plan national d'action Odonates : inventaires 2018 sur des secteurs concernés par des futurs travaux, recherches d'exuvies du gomphe serpentin et recherches de larves du cordulegastre bidenté.
Les premiers résultats ont permis de donner des conseils quant aux travaux à mener. Si des populations de ces espèces patrimoniales sont trouvées, il sera possible d'orienter et de préciser la gestion du Sornin et de ses affluents.

Sauvegarde des mares du département

Démarrée en 2003, la campagne « Mare, Où es-tu ? » compte aujourd'hui 6 073 points d'eau sur 94 communes. Chaque année, quelques communes supplémentaires font l'objet d'un inventaire répertoriant chaque mare avec ses principales caractéristiques ainsi que la flore, les amphibiens et les odonates qui l'habitent.

La FRAPNA Loire accompagne aussi les personnes qui souhaitent restaurer ou créer des mares dans différents contextes. Durant l'hiver 2018-2019, l'amélioration des trames vertes et bleues de Saint-Etienne Métropole et de Loire Forez agglomération a permis d'aménager 55 mares (création, curage, protection contre le piétinement du bétail...). La FRAPNA Loire accompagne sur le plan technique les personnes qui le souhaitent grâce au programme Nature ordinaire du Conseil Départemental. Ce dispositif permet de bénéficier d'une aide financière correspondant à 30 % du montant des travaux.

6 073
mares réparties sur 94 communes

La libellule écarlate fréquente les berges du Sornin et de ses affluents.
© André ULmer / FRAPNA Loire

Perspectives

- **Voie verte : panneaux sur les espèces et les aménagements. Animations pour les enfants prévues à l'automne 2019.**
- **Loire Forez Agglomération : l'action se poursuivra sur de nouveaux sites et avec la sensibilisation des agents de terrain et des techniciens ainsi que des animations grand public. Installation de panneaux grand public concernant les changements de pratiques sur plusieurs sites vitrines.**
- **Odonates du Sornin : recherche d'agrion de Mercure et d'agrion orné en 2019.**

Site naturel

Ecopôle du Forez

2018 a marqué la 25e année d'existence de l'Ecopôle du Forez. Les efforts engagés continuent de favoriser la biodiversité aussi bien en termes de nombre d'espèces (faune et flore) qu'en termes de populations.
Par ailleurs, l'Ecopôle du Forez continue à sensibiliser le plus grand nombre à la protection de la nature.

Restauration des milieux

L'Ecozone constitue un réservoir de biodiversité quelque peu isolé à l'échelle de la plaine du Forez. Les espaces avoisinants constitués par l'agriculture intensive, les infrastructures routes nationales, autoroutes et les réseaux urbains denses (en amont et en aval de l'Ecozone) jouent un rôle de barrières isolantes pour les populations végétales et animales.

La restauration des continuités écologiques entre les différents réservoirs de biodiversité de la plaine du Forez constitue l'un des enjeux pour la conservation des espèces menacées par la fragmentation des habitats. Aussi, afin d'améliorer ces continuités écologiques, la société Vinci a construit en 2017 un écopont au-dessus de l'A72 au niveau de la Grande Pinée. L'équipe de l'Ecopôle du Forez est en charge des suivis de la petite faune (Amphibiens, reptiles, micrommamifères) de 2018 à fin 2020.

Par ailleurs, afin de favoriser la nidification des sternes (et plus particulièrement de la sterne pierregarin), nous avons mis en place dès 2001, des radeaux flottants sur les plans d'eau de l'Ecopôle. Il s'agit de plateaux recouvert de graviers pour reproduire l'habitat naturel de l'espèce. Ils se substituent aux îlots et présentent le double intérêt de constituer un espace de nidification supplémentaire et de préserver les nids des inondations. En 2018, nous avons mis à l'eau quatre modules. De nouveaux plateaux viendront en 2019.

Entretien / Gestion des milieux naturels

Le Plan de gestion de l'Ecozone prévoit la restauration et le creusement de mares afin de maintenir un réseau de milieux favorables aux amphibiens. À l'automne 2018, un curage a été réalisé pour les deux mares du pré aux moutons et les deux mares de la Caille afin de limiter leur comblement et le développement des arbustes. Afin de compléter le réseau de mares, de nouvelles mares ont été créées sur la plate-forme de l'île Moriaud et de Marclopt. Il s'agissait de créer un réseau de petites mares peu profondes pouvant s'assécher l'été afin de favoriser la présence du crapaud calamite, espèce pionnière et en régression sur l'Ecozone.

Nous avons poursuivi la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, notamment la jussie. Du fait des nichées d'oiseaux, nous avons retardé les interventions sur les étangs Faure, Delage et Morillon. 2018 a aussi été une année sèche, ce qui a favorisé le développement de la jussie. Les quantités collectées (4,49 m^3, soit 3,34 tonnes) ont été deux fois moins importantes qu'en 2017 mais restent presque huit fois supérieures à celles de 2016.

Les 25 ans de l'Ecopôle du Forez. © Gilles Allemand / FRAPNA Loire

Accueil et sensibilisation d'un large public

En 2018, FNE Loire a débuté un travail avec l'association Braille & Culture afin de créer des outils adaptés et faciliter la découverte de l'Ecopôle du Forez au public en situation de handicap (visuel, auditif et mental).

Le 25e anniversaire de l'Ecopôle du Forez a été célébré lors de trois jours de festivités les 15, 16 et 17 juin. Le 15 juin était réservé aux élus et aux partenaires. Les 16 et 17 juin s'adressaient au grand public en proposant des animations thématiques, un manège écologique, des sorties découverte, le parcours du nouveau sentier de la Transligérienne forézienne, une exposition d'art contemporain... L'occasion pour les nombreux visiteurs de découvrir ou redécouvrir ce lieu unique.

163 animations scolaires ont permis de sensibiliser 3 264 enfants. Les écoles venaient principalement du département, quelques une étaient originaires du Rhône et de la Haute-Loire.

Suivis scientifiques

Les résultats 2018 du suivi de la nidification des oiseaux d'eau sont contrastés selon les espèces. La totalité des canards est en augmentation avec les meilleures saisons de reproduction depuis 20 ans pour la nette rousse, le fuligule milouin ainsi que le canard chipeau. Le nombre de nichées pour le canard colvert, la foulque macroule, la gallinule poule d'eau est également satisfaisant. À l'inverse, les niveaux d'eau relativement élevés en début de saison n'ont pas permis aux espèces des grèves de se reproduire en grand nombre. L'échasse blanche et le petit gravelot n'ont pas niché. Les couples de sterne pierregarin et de mouette rieuse ont été nombreux mais la reproduction a été mauvaise (prédation, niveaux d'eau, immaturité des oiseaux).

Concernant le suivi des mammifères aquatiques, 3 familles de castor vivent sur le site l'Ecopôle. Des pièges photographiques ont révélé la naissance d'un castorin.
La loutre fréquente toujours le site. Nous trouvons régulièrement des fèces mais sans preuve d'une installation pérenne sur le site (reproduction notamment).
La situation du putois est plus alarmante puisqu'aucun indice de présence n'a été relevé.

www.ecopoleduforez.fr

75 936 visiteurs

Perspectives

• Accueil du public en situation de handicap : divers outils vont être développés (audioguide, vidéo en langage des signes, livrets faciles à lire et à comprendre, plaquette de communication...). Une formation des animateurs et du personnel d'accueil est prévue.

• 2019 sera la dernière année du quatrième plan de gestion de l'Ecozone du Forez. Elle sera consacrée à son renouvellement, articulé en trois étapes :
▪ bilan et évaluation du plan de gestion en cours pour compléter l'état des lieux et aider à la définition des opérations ;
▪ mise à jour de l'état des lieux d'après les suivis réalisés ;
▪ définition des opérations et programmation sur les cinq prochaines années.

4 692 entrées dans la Nef

3 264 enfants

670 personnes en groupe

1 000 personnes Fête du saule

450 personnes 25 ans

Stopper l'érosion de la biodiversité

Site naturel

Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire

Réserve Naturelle Régionale
GORGES DE LA LOIRE

En 2018, les gestionnaires ont initié le second plan de gestion (2018-2022) de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire. Un vaste programme d'action a été mis en œuvre pour protéger les habitats naturels, ainsi que les espèces animales et végétales, gérer les milieux et sensibiliser les publics.

Éducation à l'environnement et sensibilisation du public

La maison de la réserve a accueilli 4 402 visiteurs en 2018 (3 262 adultes et 1 139 enfants). Cette fréquentation constitue le record annuel d'accueil du public depuis l'ouverture de la maison de la réserve en 2001. Cette hausse de la fréquentation peut s'expliquer par une programmation culturelle renforcée ainsi que par les nouveaux partenariats créés avec les structures et associations locales.

Des investissements ont été réalisés afin de développer l'espace ludo-pédagogique ou « coin enfant » : cet espace de jeu et de lecture est très prisé. Une bibliothèque a été ajoutée avec mise à disposition de livres, revues nature pour les enfants, jeux et coloriages.

125 animations « Réserve naturelle » (pour les scolaires, centres de loisirs et étudiants) ont sensibilisé 2 464 élèves. 315 visiteurs ont également participé aux animations « Loire en vert ». Le programme 2018 a notamment proposé une nouveauté avec la première édition de l'opération « Réserve propre » qui fut un succès technique, de communication et de sensibilisation.

Un vaste programme de suivis naturalistes et de recherche scientifique

Les suivis naturalistes permanents initiés lors du premier plan de gestion se sont poursuivis, notamment le suivi des oiseaux nicheurs communs, celui des placettes des habitats remarquables de pelouses vivaces et le suivi des espèces floristiques remarquables.

Les rapaces diurnes qui n'avaient pas été inventoriés depuis 2012 ont fait l'objet d'une nouvelle étude. Cet inventaire a permis de contacter quatre des dix espèces présentes dans l'ensemble des gorges : le milan noir, la bondrée apivore, l'épervier d'Europe et le faucon crécerelle.

Des groupes méconnus ont également fait l'objet de nouveaux programmes d'inventaires : c'est le cas des syrphes, des abeilles sauvages et des odonates. Ces suivis ont permis de recenser plusieurs dizaines d'espèces nouvelles pour la réserve et même pour le département.

Les fourmis du genre *Myrmica* ont fait l'objet d'un vaste programme de recherche. Des échantillons collectés sur deux parcelles agricoles ont permis d'identifier les espèces de fourmis présentes sur la réserve, ainsi que la densité de fourmilières au mètre carré, en vue d'orienter la gestion des pelouses en faveur de l'azuré du serpolet.

Nouveau sentier d'interprétation © Cyril Forchelet/ FRAPNA Loire

L'accès au handicap

En 2018, la FRAPNA Loire a initié un vaste programme pour l'accès au handicap sur la réserve naturelle. La maison de la réserve a fait l'acquisition d'une joëlette mono-roue. Il s'agit d'un fauteuil tout terrain pour pratiquer la randonnée ou la course. Il est conçu pour toute personne à mobilité réduite ou en situation de handicap, enfant ou adulte, même très lourdement dépendant, avec l'aide d'au moins deux accompagnateurs.

En collaboration avec l'association Braille et culture, la FRAPNA Loire a également développé des outils à destination des personnes en situation de handicap auditif et visuel. Ces outils seront mis à disposition prochainement aux visiteurs de la réserve.

Les missions de police de l'environnement renforcées

Le gardiennage du site a été assuré par les agents techniques et conservateurs de la réserve naturelle.
En 2018, 42 missions de surveillance ont permis de relever 266 infractions. La FRAPNA Loire a également travaillé en collaboration avec les gardes de l'Office National des Forêts et de la Police municipale de Saint-Etienne qui mènent des actions de surveillance sur la réserve naturelle. Des relations étroites sont ainsi entretenues avec les autres services de police de l'environnement afin de placer les missions de surveillance dans un contexte juridique plus large.

Un nouveau sentier pédagogique au Nord

Le nouveau sentier pédagogique a été installé à Condamine avec l'aide des équipes techniques du Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL).
Ce parcours de 5 km offre une randonnée d'environ 2 h accessible à toute la famille. Les neuf stations présentes sur le parcours renseignent les visiteurs sur la faune, la flore et l'histoire des gorges. Ce nouveau sentier sera un véritable atout pour la découverte du patrimoine et la sensibilisation des visiteurs sur le secteur Nord de la réserve.

La FRAPNA Loire est co-gestionnaire de la réserve avec le SMAGL qui assure les missions de gestion des milieux ouverts, d'organisation de la fréquentation (dont le balisage et la signalétique réglementaire) et d'entretien.

www.reserve-regionale-gorges-loire.fr

104 visiteurs (données 2015)

709

4 402 visiteurs dans le bâtiment

2 464 enfants / adolescents lors des animations

315 personnes lors des sorties

Perspectives

- **Création du Conseil scientifique de la réserve naturelle.**
- Initiation de deux programmes de recherche sur le patrimoine forestier.
- Étude pour le renouvellement de la scénographie de la maison de la réserve.
- Inauguration officielle du sentier d'interprétation Nord.

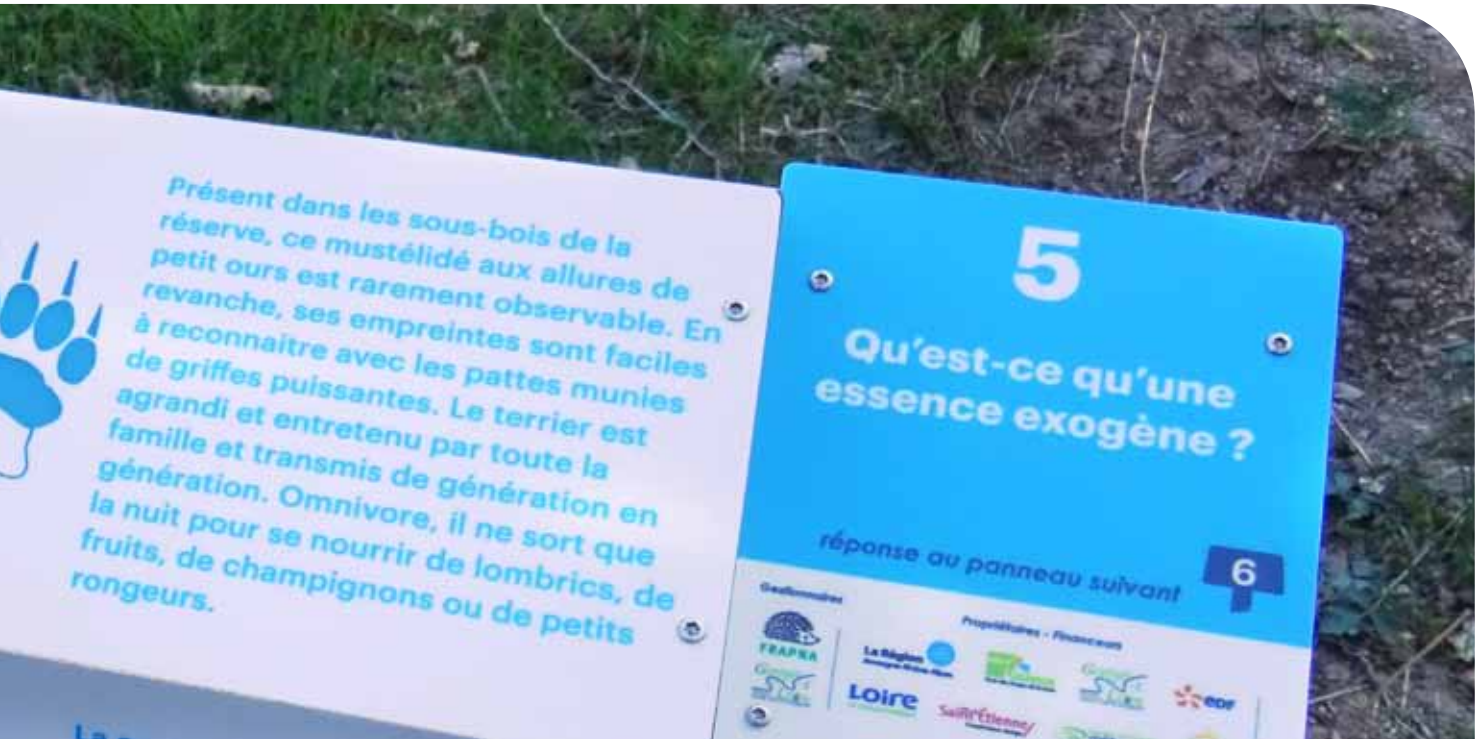

Biodiversité

Des abeilles connectées

Afin de soutenir la population d'abeilles noires (*Apis mellifera mellifera*), l'espèce endémique à l'Europe de l'Ouest, la FRAPNA Loire a créé un rucher de deux colonies sur l'une des terrasses de la Maison de la Nature de Saint-Etienne.

Cette espèce rustique est menacée d'extinction par les hybridations auxquelles les apiculteurs professionnels ont recours depuis la moitié du siècle dernier. L'autre objectif de ce projet consiste à sensibiliser le plus grand nombre au déclin alarmant des abeilles, aussi bien domestiques que sauvages.

Les sommes récoltées via la subvention de la Ville de Saint-Etienne et la plateforme Ulule nous ont permis d'aller plus loin en installant des balances connectées dans un but pédagogique. Ce système se compose d'un capteur météo (température, hygrométrie, pression atmosphérique) et de balances qui pèsent chaque ruche en temps réel.

Le résultat est consultable sur le site web de la Ville de la Saint-Etienne, qui relaie les graphiques. Pour compléter, nous avons installé une webcam qui filme l'entrée d'une ruche et suit les allées et venues des abeilles. Le système connecté a été inauguré le 5 novembre en présence de Gaël Perdriau.

Le Syndicat départemental d'apiculture de la Loire se charge de l'entretien des ruches.

Perspectives

• Une collaboration avec le lycée Jean Monnet de Saint-Etienne pour faire travailler les élèves sur les données afin d'établir des statistiques et de mieux comprendre le lien entre la météo et le comportement des abeilles.

• Une autre collaboration avec la Rotonde (École des Mines de Saint-Etienne) : des étudiants axeront leur travaux pratiques sur le système connecté afin de l'enrichir de nouvelles fonctionnalités.

• Des animations scolaires et des conférences grand public tout au long de 2019.

www.saint-etienne.fr/projets/développement-durable/ruches-connectees/ruches-connectees

Inauguration des ruches connectées avec Raymond Faure, président de la FRAPNA Loire et Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne et président de Saint-Etienne Métropole, le Syndicat départemental d'apiculture de la Loire et les élèves de l'école Rosa Park. © Véronique MICHEL / FRAPNA Loire

Changer de modèle de développement

Pesticides

Objectif Zéro pesticide dans nos villes et villages

824 signataires

© FRAPNA Loire

Depuis 2012, la FRAPNA Loire anime avec la DRAAF et la FREDON Auvergne-Rhône-Alpes la charte "Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages", qui comptabilise 824 signataires dans la région. À travers cette campagne, l'association accompagne les collectivités pour cesser leur recours aux pesticides.

En 2018, le travail de FNE Loire s'est structuré autour de 5 axes :

Faire connaître la charte et le label "Commune sans pesticide"

- Envoi de courriels d'information aux communes de l'Ain, de l'Ardèche et de la Loire ;
- diffusion d'outils de communication (expo, livrets, site internet);
- publication de lettres d'information semestrielles sur la charte régionale et les pesticides;
- communication dans les médias (interventions à la radio, articles dans la presse locale).

Promouvoir la charte régionale et le label "Commune sans pesticide"

- démarchage individuel dans l'Ain, l'Ardèche et la Loire de 70 communes et de 35 structures territoriales (EPCI, syndicats de rivières);
- création et diffusion d'une « boite à outils » à destination des relais de la charte.

Accompagner les collectivités dans la charte régionale

- engagement de 7 nouvelles collectivités dans la charte;
- suivi technique auprès de 28 communes et de 20 structures territoriales (EPCI, syndicats, PNR).

Animer la labellisation "Commune sans pesticide"

- réalisation de 33 audits et labellisation « Commune sans pesticide » de 31 communes;
- organisation et animation de 3 cérémonies de labellisation départementales.

Organiser des demi-journées et journées d'échange

FNE Loire a organisé deux demi-journées techniques et une journée d'échange sur le « zéro phyto » à destination des collectivités. Celles-ci ont rassemblé plus de cent participants. Elles ont permis de présenter des solutions concrètes pour cesser le recours aux pesticides dans des espaces clés, tels que les terrains de sports et les cimetières.

Perspectives

En 2019, les Agences de l'eau AELB, RMC et la DRAAF AuRA ont choisi de ne plus financer l'animation de la charte. Afin de continuer à travailler sur cette thématique, FNE Loire définira donc un nouveau modèle de financement, davantage porté sur l'autofinancement et la participation des collectivités.

Changer de modèle de développement

© Freeimages

Juridique

Affaires classées

La FRAPNA Loire s'est portée partie civile devant les instances judiciaires dans quatre affaires. Deux d'entre elles mettaient en cause des particuliers exerçant une activité illégale de récupération, stockage et tri de métaux et ferraille et déchets de métaux sans autorisation environnementale, en zone naturelle et à proximité de cours d'eau. Bien que l'un des auteurs ait été condamné à remettre en état sa parcelle sous astreinte, le second a été relaxé.

Autre affaire retentissante dont le jugement a été diffusé par Le Progrès : un chasseur coupable de l'infraction de chasse sur le terrain d'autrui, de nuit, avec un moyen de chasse prohibé, avait tenté d'écraser un renard avec son véhicule avant de le poursuivre dans un champ. Il a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis, à la privation de son permis de chasse pendant deux ans et à verser à la FRAPNA Loire 500 € de dommages et intérêts.

La FRAPNA Loire est également intervenant volontaire dans une requête introduite depuis 2017 par l'Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement de Gumières, association adhérente, contre un projet éolien local ne prenant pas suffisamment en compte les enjeux environnementaux du territoire. Le 25 septembre, le tribunal administratif de Lyon a rejeté nos demandes en considérant que nous ne rapportions pas assez de preuves des lacunes pointées dans le dossier. L'APPE de Gumières a interjeté appel de la décision.

Nous sommes toujours en partenariat avec le parquet du tribunal de grande instance de Saint-Etienne et de Roanne pour l'animation de stages de citoyenneté et de sensibilisation aux problématiques environnementales auprès des primo délinquants et contrevenants en matière d'environnement. En 2018, nous avons sensibilisé 20 personnes au cours de trois sessions.

Sentinelles

Surveiller et sévir ?

sentinellesdelanature.fr

124 alertes traitées

L'action Sentinelles de la Nature a été prolifique sur le nombre d'atteintes à l'environnement à traiter. Ce chiffre s'explique par la sortie de application « Sentinelles de la Nature » téléchargeable sur Apple store et Google play. Une centaine d'alertes ont été signalées au lieu d'une trentaine les années précédentes. En 2018, nous avons traité 124 alertes grâce aux efforts de toute l'équipe salariée de la FRAPNA Loire et à l'accompagnement de plusieurs volontaires en service civique.

Les dépôts sauvages et les pollutions des cours d'eau ont constitué les dégradations les plus courantes. On relèvera une alerte en particulier : en avril, plusieurs riverains de Saint-Maurice-en-Gourgois signalaient une décharge illégale de déchets (verres, acier, plastiques, bois peints, polystyrène, tuyau PVC, gravas...) entreposés régulièrement sur une parcelle de la commune par une entreprise locale de travaux publics. Suite à plusieurs échanges avec le maire, la mairie a rapidement contacté l'entreprise, qui a remis le site en état en quelques jours.

Nous pouvons ainsi souligner l'efficacité du dispositif Sentinelles.

Parmi les actions de sensibilisation proposées aux sentinelles, une journée d'information sur la continuité écologique des cours d'eau a été organisée le 4 octobre afin de mieux comprendre la réglementation qui s'impose depuis le 1er septembre 2017 aux ouvrages placés en travers de certains cours d'eau.

Formation

Université du hérisson

Avec l'Université du Hérisson, la FRAPNA Loire souhaite se placer en acteur de l'enseignement supérieur ligérien en offrant des formations pratiques professionnalisantes.

En tant que spécialistes des questions environnementales, nous nous engageons auprès des universitaires pour les accompagner et apporter le complément indispensable aux formations tout en permettant aux étudiants une meilleure insertion dans le monde socioprofessionnel. Nous fournissons les outils pédagogiques nécessaires à la prise en compte des problématiques incontournables de notre temps.

Forte de sa relation établie avec le milieu universitaire par la conduite de programmes scientifiques, la FRAPNA renforce le lien avec les universités afin d'intégrer l'environnement au cursus des étudiants par différents modes de collaboration.
Lors d'une table ronde avec les acteurs universitaires, la programmation sur l'année a été décidée autour de l'eau et du changement climatique.

Le point fort de ce programme était la soirée de culture scientifique et thématique « Eau et changement climatique » le 9 octobre à la maison de l'Université. Cette soirée a été organisée en collaboration avec l'Université Jean Monnet, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Stéphanoise des eaux, la Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole. Cet événement ouvert à tous était ponctué de conférences-débats avec des chercheurs, scientifiques et professionnels de l'environnement, et de courts-métrages. Étaient mobilisés pour l'occasion la mission CSTI, la mission Développement Durable et les étudiants du Master 2 éthologie. 250 participants ont pu débattre de l'incidence du changement climatique sur la faune des zones humides, de son impact sur les interactions écologiques, de la gestion de l'eau et de la trame verte et bleue à Saint-Étienne. Nous avons clôturé la soirée avec deux films d'animation sur les effets du changement climatique sur la biodiversité. L'objectif qui sous-tendait l'ensemble de cette programmation était l'amélioration des compétences pour la participation citoyenne dans le débat sur l'eau.

Présentation de la Transligérienne lors des 25 ans de l'Ecopôle du Forez © Gilles Allemand/FRAPNA Loire

Action transversale

Transligérienne : pour une Loire vivante

À l'occasion des 25 ans de l'Ecopôle du Forez, le sentier du castor, tronçon Montrond-Feurs de la future « Transligérienne » a été balisé et ouvert au public. Ce premier jalon met en valeur la biodiversité exceptionnelle des 1 006 km du fleuve Loire.

Ce trait d'union offre une vue imprenable sur la plaine du Forez. Il débute au pied du pont de Montrond-les-Bains en rive gauche du fleuve et se poursuit en direction de Feurs en restant au plus près du lit de la Loire.

Ce chemin de randonnée peut être emprunté dans les deux sens pour le plus grand plaisir des randonneurs.
L'objectif de la Transligérienne, c'est d'établir une continuité sur le cours de la Loire entre les réservoirs de biodiversité, les sites patrimoniaux naturels et culturels.

Evénements

Les moments forts

Loire en vert

2018 a débuté par la conférence de presse de lancement du guide « Loire en Vert » édité à 7 000 exemplaires et diffusé dans tout le département auprès de nos adhérents, des offices de tourisme, des salons professionnels et grand public, dans les agences Crédit Agricole Loire Haute Loire et à la boutique des Verts.

Ce lancement presse s'est déroulé en présence de Lionel Potillon, directeur d'ASSE Cœur Vert, de Cyril Rebut, responsable de la communication externe du Crédit Agricole Loire Haute-Loire et de Raymond Faure, président de la Frapna Loire.

L'Ecopôle du Forez a 25 ans

En juin 2018, l'Écopôle du Forez fêtait ses 25 ans. La journée du 15 juin était réservée aux officiels : Evence Richard, préfet de la Loire, Georges Ziegler, président du Département de la Loire, Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et président de Saint-Étienne Métropole, Jean-Michel Merle, président de la Communauté de communes Forez-Est, Alain Bertheas, président de Loire Forez Agglomération et Raymond Faure, président de la FRAPNA Loire.

Moment fort dans la vie de l'Ecopôle du Forez, cet anniversaire a été organisé sous le haut patronage de Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Sylvain Carceles, présentateur vedette de TL7 animait l'événement avec la projection du film des 25 ans, réalisé pour l'occasion depuis un drone, l'occasion de découvrir le meilleur de la nature en bord de Loire et ce, vu du ciel.

Le week-end du 16 et 17 juin proposait diverses animations au grand public : animations, manège écologique, sorties découvertes, parcours du nouveau sentier de la Transligérienne forézienne et une exposition d'art contemporain. L'objectif était de faire vivre un grand moment festif et familial dans ce sanctuaire du fleuve.

Jumelage avec la Moldavie

À la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire, un soin tout particulier est accordé aux expositions proposées tout au long de l'année.

Le 4 mai, s'est déroulée l'inauguration d'une exposition créée de toutes pièces par l'équipe de la Maison de la Réserve en partenariat avec l'Association des Amis de la Moldavie en Auvergne-Rhône-Alpes (AMRAA) et l'Agence d'Inspection et de Restauration des Monuments Historiques de la République de Moldavie (AIRM).

Ce temps fort s'est déroulé en présence de Son Excellence l'Ambassadeur de la République de Moldavie en France, Monsieur Emil Druc et du Consul honoraire de la République de Moldavie en Auvergne Rhône-Alpes, Monsieur Christian Daudel. La presse a aussi été conviée.

Préservation de l'abeille noire

À la Maison de la Nature, l'inauguration des ruches connectées s'est déroulée le 5 novembre en présence de Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et président de Saint-Étienne Métropole, de Jean-Pierre Berger, adjoint à l'Environnement et de Samy Kefi-Jérôme, adjoint à l'éducation. L'originalité de ce projet ? Deux essaims d'abeilles noires qui peuvent être observés en direct sur le site de la Ville de Saint-Étienne.

Conférence de presse pour le lancement de Loire en Vert © Gilles Allemand / FRAPNA Loire

Nos sites web

Nous avons mis nos sites en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données et passé les sites en https, le nouveau protocole sécurisé.

Site institutionnel
23 868 pages vues par 9 997 personnes.
En 2019, la FRAPNA Loire devient France Nature Environnement Loire. Le site Web change aussi pour adopter les couleurs de FNE : www.fne-aura.org/loire

Loire en vert
48 402 pages vues par 12 704 personnes
loireenvert.fr

Ecopôle du Forez
53 068 pages vues par 9 007 personnes
www.ecopoleduforez.fr

Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire
9 121 pages vues par 3 618 personnes.
www.reserve-regionale-gorges-loire.fr

Objectif Zéro Pesticide
14 382 pages vues par 3 430 personnes.
www.frapna-zeropesticide.fr

Ecocitoyens
6 075 pages vues par 2 261 personnes.
www.ecocitoyens.org

SOS Nature Environnement
1 983 pages vues par 700 personnes.
sos-naturenvironnement.fr

Nos publications

Nature Loire
Le magazine a été dématérialisé et se présente désormais sous la forme d'une newsletter envoyée tous les deux mois et qui renvoie vers des articles du site Web institutionnel.

Loire en vert
La newsletter a été lancée en avril. Du fait de la richesse de notre offre, elle est envoyée tous les quinze jours.

Autres publications
Rapport d'activité 2017
Guide bénévole *Tout savoir sur la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme*
Calendrier Loire en Vert
3 lettre Inf'eau Allier-Loire Amont
Calendrier Loire en Vert
Lettre Natura 2000
Lettre La plume de l'Ecozone
2 fiches Espèces pour le réseau Eau
12 fiches Espèces pour SOS Nature
4 fiches Biodiversité pour SOS Nature

42 093 visiteurs sur nos sites web

681 articles de presse quotidienne

3 936 abonnés
5 567 personnes atteintes

1 196 abonnés

8 tenues de stand

87 heures

Nos partenaires

En nouant des partenariats avec des établissements publics, des entreprises privées, et des fondations, la FRAPNA Loire entretient un dialogue environnemental permanent avec les différents acteurs du territoire. La FRAPNA Loire contribue ainsi à la mise en oeuvre des politiques publiques et travaille au quotidien pour une meilleure prise en compte de la vision de la société civile.

L'Union européenne

Nous intervenons dans le cadre des **Contrats Corridors de Saint-Etienne Métropole** et de **Loire Forez Agglomération**. Cette action a pour vocation d'identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques du territoire.
Le volet animation du Document d'objectifs **Natura 2000 de l'Ecozone du Forez** et le **plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des gorges de la Loire** reçoivent le soutien de **l'Europe**.

Les établissements publics

Avec le soutien de l'**Agence de l'Eau Loire-Bretagne**, nous avons mobilisé les associations et le grand public autour de la consultation sur les enjeux du futur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne. L'agence soutient de nombreuses actions telles que les Sentinelles de la Nature ou le réseau Eau. Elle contribue notamment à la restauration de milieux dégradés sur le site de l'Ecopôle du Forez et aux suivis scientifiques sur la RNR des gorges de la Loire. Elle finance également des actions pédagogiques de découverte des milieux aquatiques.

Notre collaboration avec l'**Office National des Forêts** se poursuit pour renforcer la prise en compte de la biodiversité sur la RNR des gorges de la Loire.

Le **Conservatoire botanique national du Massif central** accompagne la RNR des gorges de la Loire dans le cadre des suivis scientifiques.

Les institutions et collectivités

Le **Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes** est partie prenante de la RNR des gorges de la Loire. Il soutient également les Sentinelles de la Nature, les actions liées aux corridors biologiques, la biodiversité, la mobilisation des étudiants au sein de « Campus FRAPNA » et une meilleure prise en compte de l'environnement dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme.

Le **Conseil départemental de la Loire** soutient les projets et les campagnes « Zéro Pesticide dans nos villes et villages », « Mare, où es-tu ? », ainsi que les sites naturels comme la RNR des gorges de la Loire et l'Ecopôle du Forez. La gestion différenciée des bords de routes fait également l'objet d'une collaboration dynamique ainsi que de la mise en œuvre de mesures compensatoires. Le **Conseil départemental de la Loire** nous a également soutenus pour la promotion et la mise en place du compostage dans les établissements.

Saint-Etienne Métropole conforte l'éducation à l'environnement, la réduction des phytosanitaires, la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, l'extinction de l'éclairage public et la médiation environnementale.
Dans le cadre du Contrat de Ville, Saint-Etienne Métropole soutient la végétalisation de la cour de la Maison de la Nature et de ses abords, et s'investit dans la médiation faune sauvage pour améliorer le cadre de vie des habitants de la Cotonne-Montferré. Saint Etienne Métropole soutient aussi le plan de gestion de la RNR des gorges de la Loire.

La **Ville de Saint-Etienne** est partie prenante de la RNR des gorges de la Loire, de la campagne « Zéro Pesticide dans nos villes et villages ». Elle soutient la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, les propositions d'adaptation aux changements climatiques, la démarche école écocitoyenne et la Maison de la Nature de la Cotonne-Montferré.

La **Communauté de Communes de Feurs-en-Forez** permet aux habitants de son territoire de visiter gratuitement l'Ecopôle du Forez.

Entreprises et fondations

Production, transport, distribution : les activités du secteur privé ont des impacts directs sur l'environnement. Ces acteurs économiques ont un rôle à jouer dans la transition écologique.

Le **Crédit Agricole Loire Haute-Loire** a renouvelé son soutien pour la publication de Loire en Vert, le guide des sorties nature dans le département.
EDF soutient notre action sur la RNR des gorges de la Loire.

CEMEX est partenaire de l'Ecopôle du Forez et de la Fête du Saule.

Nos équipes accompagnent **Vinci Autoroutes** en vue du suivi et de l'entretien des mares compensatoires.

Le **SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire)** est notre partenaire sur la pollution lumineuse et soutient l'éducation à l'environnement.

Nous accompagnons la **SEDL (Société d'Équipements et de Développement de la Loire)** pour la gestion des mesures compensatoires de la ZAC des Plaines.

Services micros, 2IT Solutions et les **Transports Just** sont nos partenaires techniques dans le cadre d'une action de mécénat de compétence.

Partenariat média

TL7 a été partie prenante des 25 ans de l'Ecopôle du Forez et de la production du film des 25 ans.
Le Progrès et **L'Essor les Affiches** ont soutenu nos actions par des articles de fond.
France Bleu Saint-Etienne met en avant les activités nature de la FRAPNA Loire et a proposé des émissions spéciales pour le lancement de SOS Nature, et les actualités environnementales.
La convention de partenariat avec **Radio Ondaine** perdure pour une émission mensuelle intitulée «Envies de Nature».
Loire FM et **RCF** sont partenaires de la campagne SOS Nature et développent des émissions sur les idées reçues de la médiation faune sauvage.
Tout au long de l'année, nos conférences de presse et nos communiqués ont été particulièrement bien suivis et nous remercions les journalistes et les communicants pour la reprise des actions proposées par la FRAPNA Loire.

Partenariat associatif

Au-delà de la collaboration avec ses associations fédérées, la FRAPNA Loire travaille au quotidien avec d'autres associations partenaires.
ASSE Coeur-Vert a de nouveau accompagné Loire en Vert et son lancement.
La **Fédération des Associations des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Loire, les Jardins de Volpette** sont les partenaires privilégiés pour réduire l'utilisation des pesticides dans les jardins.

La FRAPNA Loire et la LPO Loire consolident leur partenariat historique et s'associent pour proposer des balades commentées et des suivis scientifiques à l'Ecopôle du Forez et la RNR des gorges de la Loire.
L'Association Braille & Culture accompagne la RNR des gorges de la Loire et L'Ecopôle du Forez pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.
Réserve Naturelle de France accompagne la RNR des gorges de la Loire pour le bon déroulement du plan de gestion.
Plusieurs associations naturalistes ont participé aux suivis scientifiques de la RNR des gorges de la Loire : **Antarea, Arthropologia**, la **Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny** et le **Groupe Sympetrum**.
France Nature Environnement a sollicité la FRAPNA Loire pour la co-construction d'un guide relatif à la mobilité pour la fondation PSA.

Autres partenaires

Avec l'association **La Bulle Verte**, nous poursuivons notre réflexion sur les impacts environnementaux liés aux pesticides et effectuons des ateliers d'éducation à l'environnement auprès des écoles ainsi que des journées techniques pour les collectivités.
L'**École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne** est partenaire de la RNR des gorges de la Loire dans le cadre des appels à projets industriels.

Le partenariat avec l'**Université Jean Monnet** se pérennise autour des soirées Santé-Environnement et de la campagne Campus FRAPNA.

Finances

Nos ressources 2018

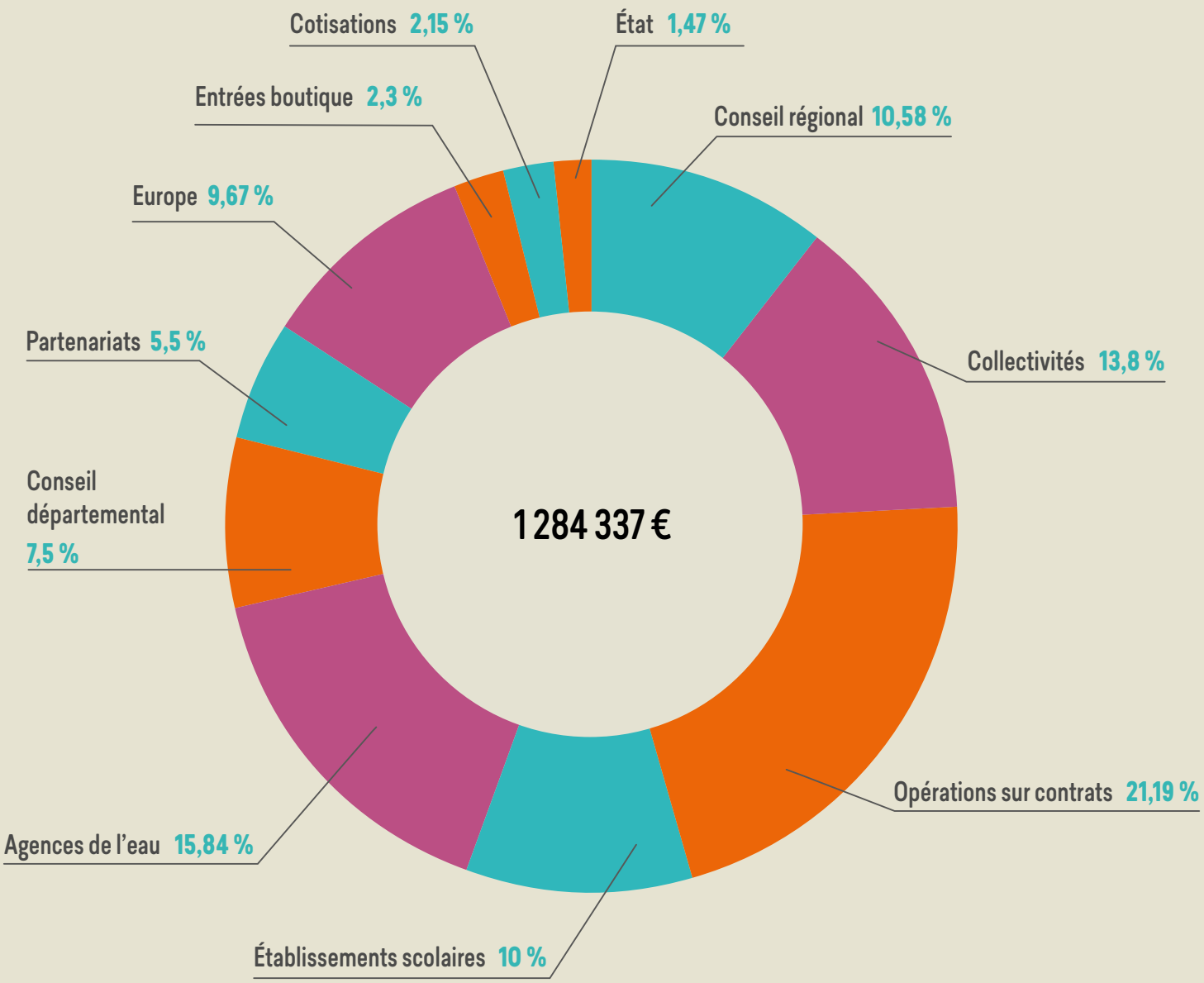

Bilan comptable

Bilan actif	Net en € au 31/12/18	Net en € au 31/12/17
Immobilisations corporelles et incorporelles	693 122	703 247
Immobilisations financières	2 283	2 275
Actif immobilisé	695 405	705 522
Stocks	6 660	7 575
Créances	1 497 573	1 553 433
Valeurs mobilières et disponibilités	522 034	425 498
Charges constatées d'avance	5 294	11 920
Actif circulant	2 031 560	1 998 426
Total de l'actif	2 726 965	2 703 948

Bilan passif	Net en € au 31/12/18	Net en € au 31/12/17
Fonds associatifs et réserves	1 676 007	1 646 835
Résultat net de l'exercice	- 7 393	46 746
Fonds associatifs	1 668 614	1 693 582
Provisions et fonds dédiés	11 035	65 997
Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	343 134	304 927
Produits constatés d'avance	704 182	639 442
Total du passif	2 726 965	2 703 948

Compte de résultat

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par la FRAPNA Loire et des produits dont nous disposons - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2018.

Compte de résultat	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	12 635	11 195
Production vendue de bien et services	1 127 645	1 214 320
Subventions d'exploitation	107 872	96 634
Reprises et transferts de charges	8 785	21 392
Cotisations et autres produits	27 400	25 814
Produits d'exploitation	1 284 337	1 369 355
Achats de marchandises	14 076	10 057
Variation de stock	915	4 575
Autres achats et charges externes	402 409	396 155
Impôts et taxes	37 968	42 360
Charges de personnel	842 922	909 757
Amortissements et provisions	59 561	73 078
Autres charges	16 284	15 992
Charges d'exploitation	1 374 135	1 451 974
Résultat d'exploitation	- 89 798	- 82 619
Produits financiers	1 441	1 720
Charges financières	0	24
Résultat financier	1 441	1 696
Résultat courant	- 88 357	- 80 923
Produits exceptionnels	27 104	32 070
Charges exceptionnelles	0	2 655
Résultat exceptionnel	27 104	29 415
Engagements à réaliser et report de ressources	53 860	98 254
Excédents ou déficits	- 7393	46 746

Nos associations

Nos associations

Le conseil fédéral est un espace d'échanges dédié à la vie de la fédération départementale. Il s'est réuni quatre fois au cours de l'année. Outre un balayage de l'actualité environnementale, il permet de faire vivre le lien entre les différentes activités et préoccupations des associations membres. Nous souhaitons y renforcer l'échange de bonnes pratiques.

ARDAB

Association Rhône-Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique

Si nous étions précurseurs il y a 30 ans sur le développement de la bio, il y a aujourd'hui de multiples acteurs qui interviennent sur ces questions. Nous nous réjouissons de cette évolution : elle permet d'aller plus vite et plus loin dans le développement de l'agriculture biologique sur nos territoires. Toutefois, cela implique une coordination qui n'est pas toujours évidente. Ce développement de plus en plus important de la bio implique une augmentation des besoins en accompagnement. À moyens constants, cette situation implique pour l'Ardab de recentrer son action sur des missions précises, au service du projet et des valeurs de l'association.

En 2019, l'ARDAB souhaite renforcer le lien avec ses adhérents et partenaires, de manière à valoriser le travail et les valeurs de l'ARDAB : humanité, solidarité, relations équitables. Alors, construisons ensemble de belles perspectives en 2019 !

CPSFV

Club de Pêche Sportive Forez-Velay

- Trophée du Lignon Forézien
- Trophée d'Argent de l'Ance
- Rencontre interclubs mouche de Haute-Loire
- Sortie sur l'Allier
- Week end sur l'Alagnon
- Initiation au montage des mouches artificielles
- Semaine du Sport
- Couleur Nature
- Forums des associations
- Initiation à la pêche pour les jeunes avec l'Ecole Municipale des sports de St-Etienne et pour les handicapés avec le Comité du Sport Adapté du Rhône
- Barrage des Plats
- Opérations d'entretien de rivières (Lignon du Forez, Furan, Semène, Villeneuve, Piat)
- Participation à des instances environnementales (Comité de rivières Renaison Teyssonne Oudon Maltaverne, Comité de gestion de l'Ecopôle, Comité de pilotage Natura 2000 Ecozone du Forez, Conseils d'administration de FNE Loire, Plan de Gestion de la Ressource en Eau du Gier...)
- Incubateur à œufs de saumons du Renaison
- Soirée débat sur l'eutrophisation
- Salon International de la Mouche Artificielle
- Gestion du portail internet et de la page Facebook

CPN Le Colibri

Club "Protégeons la Nature"

- 8 conférences sur des thèmes variés : La transition énergétique ; L'eau dans le Pilat ; Les "nuisibles" ; Le Rhône, renaissance d'un fleuve ; Libellules et demoiselles ; Comment se soigner par les plantes ; Que deviennent nos déchets ?
- 8 sorties ou animations, la plupart couplées avec une conférence ; ateliers de construction de nichoirs et mangeoires.

Protection et sauvegarde des espèces :
- 1 tour à hirondelles installée sur la base de loisirs de Saint-Pierre-de-Boeuf
- Participation à l'opération "Fréquence grenouilles".

- L'opération "tri très sélectif", qui concernait déjà stylos, bouchons plastiques, capsules de café, s'est élargie à la collecte de bouchons de liège.

Participation à plusieurs manifestations :
- "Fête des mares" (en partenariat avec la réserve naturelle de l'Île de la Platière
- Foire bio du Pilat
- Fête du 30e anniversaire du Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre.

LPO Loire

Ligue pour la Protection des Oiseaux

L'une des actions phares de l'année 2018 pour la LPO Loire aura été l'opération « Un village pour les hirondelles et les martinets ».

Grâce au financement obtenu du Département, dans le cadre de l'appel à projets en faveur de la faune, la LPO a pu proposer à des communes de s'engager dans la protection concrète en faveur de ces espèces menacées. C'est ainsi que des communes inscrites dans la démarche « zéro phyto » se sont vu proposer gratuitement des nichoirs (avec les conseils pour la pose), des animations pour les écoles, des inventaires participatifs avec les habitants…
11 communes se sont engagées et ont signé la charte.

Mais l'année 2018, c'est également plus de 70 sorties avec plus de 1 400 participants, 294 animations scolaires pour 7 653 enfants sensibilisés à la biodiversité, la création de 75 nouveaux Refuges LPO, la gestion de notre terrain dans le Pilat et plus de 200 000 données naturalistes récoltées.

SSNLF

Société de Sciences Naturelles Loire-Forez

L'année 2018 pour la Société de Sciences Naturelles Loire Forez (SSNLF) a été plutôt studieuse : consacrée à la détermination de coléoptères pour le suivi faunistique de l'Écopôle du Forez, mais aussi et surtout au travail sur notre projet d'Atlas des Rhopalocères du département de la Loire.

Cet ouvrage, orienté grand public, permettra de faire le point sur nos connaissances sur les papillons de jour ligériens, grâce à des milliers de données d'observations, passées et récentes, qui serviront d'état des lieux en ce début de XXIe siècle, époque charnière pour la biodiversité, 75 % de la biomasse des insectes volants ayant disparu ces 30 dernières années.

VEF

Vélo en Forez

L'année 2018 a vu se développer notre activité en direction des mobilités actives (adhésion à la FUB), thématique que nous ne traitions, jusqu'alors, qu'à la marge alors que nous nous concentrions sur notre domaine d'activité historique qui est le tourisme à vélo et la promotion des grands itinéraires (délégation départementale de l'AF3V).

Notre travail et notre présence dans ce dernier domaine nous ont permis d'établir une légitimité auprès des collectivités (Communauté de Communes de Forez-Est et Loire Forez Agglomération) qui les a conduits à nous consulter à l'occasion de l'élaboration de leurs projets respectifs ; schéma cyclable de l'agglomération montbrisonnaise pour LFA et projet de territoire et PCAET pour la CCFE.

Nous n'avons pas négligé pour autant notre « cœur de métier » en continuant à proposer à nos adhérents et à nos sympathisants un programme de balades mensuelles, de mars à octobre, dont les points d'orgue ont été la « vélorution » au mois de juin et la Journée Nationale des Véloroutes et Voies Vertes au mois de septembre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.

Nos associations en action

Accueil Paysan Loire
4 bis rue Philibert Mottin
42110 Feurs
loire@accueil-paysan.com

Association Rhône-Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique
Maison des Agriculteurs
234 Av. du général Charles de Gaulle
BP 53 – 69530 Brignais
04 72 31 59 99
contact-ardab@corabio.org
www.corabio.org

Association Défense Santé Environnement Maison de la Commune
42110 Feurs
adse.forez@orange.fr

Association Roannaise de Protection de la Nature
28 bis rue du Mayollet
42300 Roanne
04 77 78 04 20
arpnroannais@gmail.com
www.arpn.fr

Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement à Gumières
Le Besset
42560 Gumières
contact@appe-asso.net

Association Stéphanoise d'Astronomie M42
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
06 31 27 25 86
asa.messier42@yahoo.fr
http://asam42.fr

Bien Vivre à Saint-Julien-Molin-Molette et Colombier
Mairie
42220 Saint-Julien-Molin-Molette
bienvivre.pilat@free.fr

Club de Pêche Sportive Forez-Velay Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 34 02 91
contact@cpsfv.org
www.cpsfv.org

Club "Protégeons la Nature" Le Colibri
104 Place Louis Gay
42520 Maclas
04 77 54 15 23
lecolibri@lecolibri.fr
www.cpsfv.org

Comité départemental de la Randonnée Pédestre
22, rue Balaÿ
42000 Saint-Etienne
04 77 37 28 24
randoloire@wanadoo.fr
http://rando-loire.org

Lerpt Environnement
Mairie, Place Charles de Gaulle
42530 Saint-Genest-Lerpt
www.lerpt-environnement.org
06 30 02 50 92

Liane
Maison des Associations
Bd Etienne Perronnet
42140 Chazelles-sur-Lyon
lianechaz@free.fr
http://lianechaz.free.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 90
loire@lpo.fr
www.loire.lpo.fr

Lis Martagon
280 Chemin du Tout
42560 Boisset-Saint-Priest
04 77 76 33 70

Madeleine Environnement
Espace Bel-Air
42370 Saint- Haon-le-Châtel
04 77 62 11 19
madeleinenvironnement@yahoo.fr
www.madeleine-environnement.fr

Ocivélo
38 rue d'Arcole
42000 Saint-Étienne
04 77 21 18 29
contact@ocivelo.fr
https://ocivelo.fr

Protégeons Taillard
Les Mazeaux
43220 Riotord
09 62 58 36 19
protegeons.taillard@orange.fr
http://taillard.cartellier.com

Société de Sciences Naturelles Loire-Forez
Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 60
http://ssnlf.free.fr

Terre & Nature
Mairie – BP 77
42190 Charlieu
04 77 71 65 74
terre.nat@orange.fr
http://terre.nat.speleo.free.fr

Vélo en Forez
Espace social
97 rue Pierre Frénéat
42210 Montrond-les-Bains
veloenforezloire42@gmail.com
www.veloenforez.fr

Document édité par France Nature Environnement Loire, 11 rue René Cassin, 42100 Saint-Etienne
Directeur de la publication : Christophe DUMAS
Coordination et rédaction : Les bénévoles et salarié·es de FNE Loire et des ses associations
Réalisation : Véronique MICHEL /FNE Loire
Document imprimé sur du papier recyclé
Dépôt légal : mai 2019
Couverture : Roberuto / iStock.
Photos : FRAPNA Loire : p 8-9 / Pixabay : abeille p 14-15 / Yves Thonnérieux : hirondelles p 39-40

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
LOIRE

Retrouvez-nous sur www.fne-aura.org/loire
sur Facebook et sur Twitter @fneloire